

A L'ATTENTION DES PRODUCTEURS ET USAGERS DU CANAL DE BOHERE

La situation hydrologique catastrophique actuelle va entraîner une gestion de l'eau particulièrement difficile :

- aucune pluie significative depuis le mois d'avril 2022,
- le manteau neigeux est inexistant,
- le barrage des Bouillouses sera vide fin février
- le débit naturel de la tête au seuil de Serdinya est 4 fois plus faible qu'à l'ordinaire à cette époque
- le niveau des nappes n'a jamais été aussi bas
- **ce qui fait de l'année écoulée la plus sèche depuis 1925** (date des premiers enregistrements).
- et in fine les perspectives pour les prochaines semaines sont mauvaises

En conséquence, la Tête subit depuis le 02 août 2022 des arrêtés préfectoraux de restrictions d'usage de l'eau dictés par la sécheresse et **nous allons passer en situation « d'alerte renforcée », à partir du premier mars, ce qui veut dire :**

- priorité à l'eau potable,

- et à la production agricole, (avec interdiction d'arroser les potagers, espaces verts...sauf de 20 h00 à minuit..cf. fiche jointe)

- une réduction draconienne des débits entrant des canaux agricoles à savoir, moins de 50% du débit usuel (recalculées chaque mois sur la moyenne des trois dernières années).

- et La mise en eau du canal se fera à/c du 15 mars avec un débit de < 200 l/s pour le mois de mars et avril.

En effet, comme France Nature Environnement a gagné le procès sur les débits réservés de la Tête, tous les canaux doivent impérativement les respecter.

Le canal de Bohère est donc tenu de laisser 1200 l/s dans la rivière au seuil de Serdinya et cela quels que soient les besoins de l'agriculture. Ce qui se traduira par un débits de < 200 l/s pour le mois de mars et avril, le débit naturel de la tête étant déjà < 1400 l/s le dimanche 19/02/2023!.

Faute de pluies suffisantes dans les semaines à venir, pour garantir le débit réservé en rivière et le respect de l'Arrêté Préfectoral, le débit du canal à la prise de Serdinya sera très faible voir nulle .

En conclusion, les producteurs et usagers sont appelés à prendre leurs responsabilités quant aux commandes de plants maraîchers et projets de plantations pour les mois à venir, compte tenu du risque important de coupure totale des réseaux d'irrigation qui pourrait survenir sur les mois à venir.

Le Président du Canal de Bohère
Guy Cassoly